



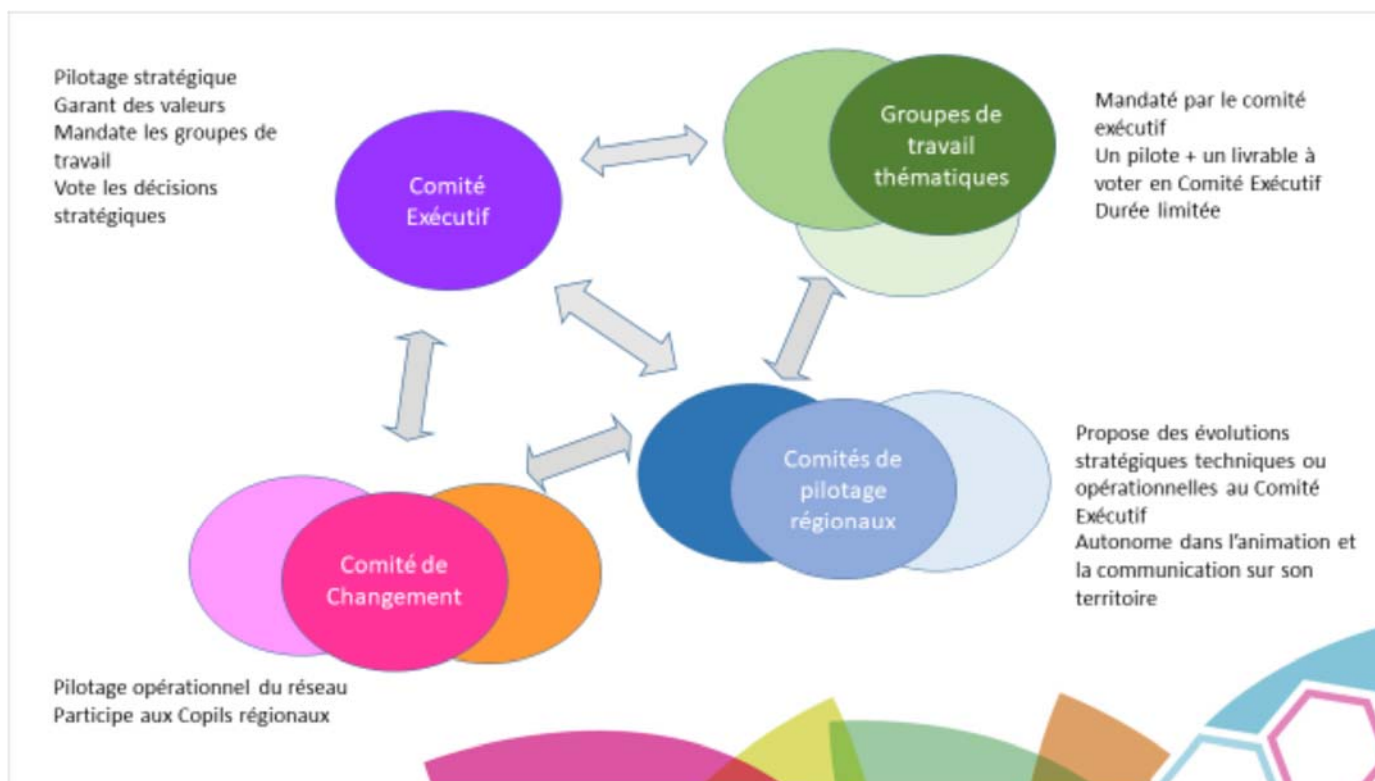
Gouvernance du réseau

Ce que vous trouverez dans cette fiche :

1. 2019 : par qui sont prises les décisions et comment ?
2. A partir de 2020 : par qui seront prises les décisions et comment ?

1. 2019 : par qui sont prises les décisions et comment ?

Quatre instances composent la gouvernance du réseau :





- **Comité exécutif : Pilotage stratégique** (prise de décisions) :
<https://www.apidae-tourisme.com/le-reseau/gouvernance/comite-executif/>
- **Comité de changement : Pilotage opérationnel** (prise de décisions) :
<https://www.apidae-tourisme.com/le-reseau/gouvernance/comite-de-changement/>
- **Comités de pilotage régionaux** (propositions) :
<https://www.apidae-tourisme.com/le-reseau/gouvernance/comites-pilotage-regionaux/>
- **Groupes de travail thématiques ponctuels** (propositions) :
<https://www.apidae-tourisme.com/le-reseau/gouvernance/groupes-de-travail-thematiques/>



Ressources complémentaires

- Toutes les informations liées à la gouvernance sont en ligne : rôle des instances, composition, contacts...
<https://www.apidae-tourisme.com/le-reseau/gouvernance/>
- Les dates majeures des instances sont de manière générale publiées dans [l'agenda des rencontres](#)
- Contact coordination globale : Virginie Robesson - virginie.robesson@apidae-tourisme.com

2. A partir de 2020 : par qui seront prises les décisions et comment ?

La gouvernance à partir de 2020 n'est pas encore posée car elle va dépendre de la forme juridique de la nouvelle structure.



Ressources complémentaires

- Ressources complémentaires à venir